

COMMENT FAIRE CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS AU CVL ?

OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Me faire connaître :

Pour qu'ils puissent voter pour moi, les électeurs et électrices doivent connaître mon nom, prénom et ceux de mon ou ma suppléante.

Je peux éventuellement préciser mon âge et ma classe et diffuser ma photo pour que les électeurs se souviennent de moi.

Me présenter :

Les électeurs et électrices doivent savoir qui je suis, quelles sont mes « valeurs » et mes motivations à me présenter.

Je peux faire part de mes expériences, de mes qualités...

Présenter « mon programme » :

Je décris **mes objectifs et mes motivations** et les thèmes que je souhaite aborder durant mon mandat.

J'expose en quelques lignes **mes envies et mes valeurs** (ce que je défends...) et ce à quoi **je m'engage** (mes principes...).

COMMENT FAIRE CAMPAGNE ?

Je m'appuie sur mon programme.

J'imagine **un slogan pour « accrocher »** les électeurs.

Je conçois **une affiche pour l'exposer** au lycée (sur les espaces autorisés). Elle peut comporter un logo, des photos, des dessins.

Je peux **la réaliser à l'ordinateur** (traitement de texte, logiciel de dessin, composition photos...) ou encore **la dessiner** ou la faire dessiner.

Je peux :

- **Exposer mon affiche, ma photo** et ma profession de foi sur les panneaux prévus à cet effet pour être reconnu,
- Créer un **site internet, utiliser les réseaux sociaux** pour faire connaître mes idées et mes atouts,
- faire **des interventions** au self, à l'internat, **utiliser le bouche à oreille** pour me faire connaître ainsi que mon programme,
- imaginer **des flyers** (avec mon nom et mon prénom et ceux de mon ou ma suppléante) pour présenter mes idées et être reconnu.

Je dois :

Demander à **mon ou ma suppléante** de m'épauler pour recueillir le maximum de voix.

LA PROFESSION DE FOI

La profession de foi est facultative mais je peux la déposer en même temps que ma candidature. Elle doit occuper une seule page (recto), de format A4.

JE ME FAIS AIDER...

Par mon ou ma suppléante,
Par mes camarades,
Mes ami-e-s, ma famille,
Mon CPE,
Mon professeur de français, le ou la documentaliste...

A QUI M'ADRESSER ?

Mon bulletin de candidature doit impérativement parvenir au proviseur avant la date limite soit **au moins 10 jours avant la date du scrutin**.

Si je le souhaite, je peux y joindre ma profession de foi.

